## BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



## REPUBLIQUE DU TCHAD

## Comité Monétaire et Financier National

Réunion du 1er mars 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2012, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur Christian Georges DIGUIMBAYE, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Ministre du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale Monsieur KORDJÉ BEDOUMRA et du Gouverneur de la BEAC, Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA.

Monsieur Christian NGARDOUM MORNONDE, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2011 et de l'ordre du jour de la présente réunion, le Comité a passé en revue l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au cours des derniers mois de l'année 2011, ainsi que les perspectives globales pour l'année 2012.

Examinant l'environnement économique international, le Comité a noté que les perspectives de croissance se sont assombries à la suite de la détérioration des conditions financières en Zone euro. Ainsi, selon les dernières prévisions du FMI, l'économie mondiale afficherait une croissance modeste de 3,3 % en 2012, contre 4 % indiqué dans ses estimations de septembre 2011. En Afrique subsaharienne, la croissance devrait s'accélérer pour s'établir à 5,5 % en 2012 et à 5,3 % en 2013 contre 4,9% en 2011. Dans la Zone CEMAC, les tendances positives observées au cours de l'année 2011 se sont confirmées, avec une progression du PIB réel de 4,8 % contre 3,9 % en 2010. En 2012, la croissance s'établirait à 6%, entretenue par la hausse sensible de la production pétrolière et le développement des projets structurants. Les pressions inflationnistes s'atténueraient à 1,7% en 2012 contre 2,2 % en 2011 et 1,6% en 2010. Pour leur part, les soldes des comptes publics et extérieurs seraient excédentaires et le taux de couverture extérieure de la monnaie demeurerait confortable autour de 100%.

S'agissant de l'économie tchadienne, les membres du Comité, ont pris connaissance de l'évolution mitigée au cours des neuf premiers mois de l'année 2011 et observé que le PIB réel ne devrait croître que de 2,7 % en 2011, contre 14,3 % en 2010, en raison du recul concomitant de la production agricole 2011-2012 et de la production pétrolière. Ils ont relevé que les tensions inflationnistes persistent avec une hausse de 1 % en moyenne annuelle de

l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) entre septembre 2010 et septembre 2011, et ce, malgré l'arrivée des produits de la nouvelle récolte et les mesures prises par les Autorités pour stabiliser les prix des produits alimentaires.

Concernant les finances publiques, le Comité a noté qu'en 2011, sa gestion a été marquée par une nette augmentation des recettes budgétaires conjuguée à une maîtrise des dépenses, se traduisant par un excédent base caisse de plus de 22 milliards, contre un déficit de 94,4 milliards enregistré en 2010.

Le Comité a été informé de la situation monétaire à fin décembre 2011, marquée par la bonne orientation globale de ses agrégats. En effet, la masse monétaire s'est accrue de 13,3%, stimulée par la vive progression des avoirs extérieurs nets (+ 50,7 %) et des crédits à l'économie (+19,4 %), tandis que le recul sensible des créances nettes sur l'Etat (-18,9 %), sous l'influence du raffermissement des dépôts publics d'origine pétrolière, a atténué cette tendance.

Le Comité a également pris connaissance de l'évolution du marché monétaire, se caractérisant par un accroissement du volume des injections de liquidités, une absence de ponctions de liquidité opérées par l'Institut d'Emission ainsi qu'un maintien des taux d'intervention de la BEAC. Il a pris acte des accords de classement délivrés ainsi que de la situation du Tchad par rapport aux critères de convergence de la CEMAC en 2011 dont trois (3) critères sur quatre (4) sont respectés.

Il a ensuite constaté la relative stabilité du système bancaire tchadien et approuvé les objectifs monétaires et de crédit pour le Tchad, à soumettre pour adoption au Comité de Politique Monétaire.

Il a, enfin, été informé des récentes décisions des instances de la BEAC et de l'UMAC, de la restructuration de la COTONTCHAD et du compte rendu de la réunion périodique BEAC/APEC.

